

Allocation pour déficience permanente



Si la gravité de la blessure que vous avez subie durant l'exercice de vos fonctions vous empêche d'atteindre vos objectifs professionnels, Anciens Combattants Canada (ACC) peut vous aider sur le plan financier en vous accordant une allocation pour déficience permanente. Cette allocation mensuelle est versée à vie aux vétérans qui ont peu de chances de se trouver un emploi rémunéré en raison de la **déficience grave et permanente** attribuable à leur service militaire.

Qui est admissible à l'allocation pour déficience permanente?

Vous êtes admissible à l'allocation pour déficience permanente si vous avez :

- une déficience grave et permanente pour laquelle vous avez reçu une **indemnité d'invalidité; et**
- un plan de **réadaptation** approuvé par ACC.

Comment présenter une demande?

Vous pouvez vous faire aider par le gestionnaire de cas qu'ACC vous a assigné, sinon le personnel des bureaux d'ACC ou des centres intégrés de soutien du personnel (CISP) peut vous aider. Pour savoir où se trouve le bureau ou le centre le plus près de chez vous ou en apprendre davantage sur cette allocation et d'autres avantages, consultez **veterans.gc.ca** ou composez le **1-866-522-2022**.

À retenir

- Si votre déficience est grave au point que vous êtes désigné comme ayant une « incapacité totale et permanente », vous pouvez demander un supplément de 1 047,53 \$ par mois versé en sus de l'allocation pour déficience permanente.
- L'allocation pour déficience permanente et le supplément sont deux prestations imposables par l'Agence du revenu du Canada.
- Ces deux montants sont ajustés chaque année en fonction de l'indice du coût de la vie afin de vous protéger des effets de l'inflation.

Définitions

Une **déficience grave et permanente** représente l'état d'une personne qui a besoin de supervision ou d'aide pour accomplir ses tâches quotidiennes en raison : d'une amputation; de la perte complète et permanente de la vision, de l'ouïe ou de la parole; ou d'un état psychiatrique grave et permanent.

Programmes connexes

Prestations d'invalidité
Réadaptation et assistance professionnelle

Pour tout renseignement:
veterans.gc.ca
1 866 522-2122

This is one in a series of program fact sheets available through the Publications Hub on the VAC Website.



Anciens Combattants
Canada

Veterans Affairs
Canada

veterans.gc.ca

Canada